



INSCRIPTION 2CV EN FÊTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Voiture : Modèle :

Année : Immatriculation :

Assurance : N°de contrat :

REPAS :

Nombre de repas adultes :

Nombre de repas enfants :

Signature

REGLEMENT DE LA 2CV EN FETE DES CHEVRONS VENDEENS

- 1) Ce rallye n'est en aucun cas une épreuve de vitesse mais une ballade touristique.
- 2) Sont admis toutes les 2cv et dérivés (Dyane , Ami6 , Ami8 , Méhari ...) les citröens avec un moteur de 2cv.
- 3) Tous participant devra se conformer aux codes de la route ainsi qu'aux arrêtés municipaux des localités traversées.
- 4) S'agissant d'une ballade en agglomération et sur route ouverte , les participants doivent obligatoirement être assurés pour leur véhicule et posséder le permis de conduire.
- 5) Par le fait de son engagement et de sa signature, tout participant s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à y adhérer totalement et renoncer à engager tous recours contre l'association organisatrice en cas d'accident.

L'association des Chevrans vendéens décline toute responsabilité en cas d'infraction au code de la route.

Merci de nous renvoyer le coupon d'inscription accompagnée de votre règlement à l'ordre des chevrons vendéens.

Pogu Jessica

12 rue de l'Epeautre

Saint Sulpice le Verdon

85260 Montreverd

Téléphone : 07.61.55.63.08

E-mail: jessi.deuch@hotmail.com

TARIFS :

Pré-inscription: 8 euros/véhicule

Le jour même : 12 euros/véhicule

Les repas seront à payer le jour même.